

Prix de l'excellence entrepreneuriale AQINAC

**Félicitations à *F. Ménard inc.*
Lauréat 2010**

Saint-Hyacinthe, mercredi 12 mai 2010 -- L'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) est heureuse d'annoncer l'entreprise lauréate de la première édition de son *Prix de l'excellence entrepreneuriale* : ***F. Ménard inc.*** Félicitations!

Le choix du jury

« Le choix du jury s'est arrêté sur une entreprise qui, d'abord, s'est démarquée sur le plan de sa capacité à répondre aux besoins exprimés par les consommateurs, et cela, tant à l'échelle locale, régionale et nationale qu'à l'international. Ceci passant par une chaîne de valeurs allant de la production à la transformation, jusqu'à la mise en marché. » C'est en ces termes que le président du jury 2010 du *Prix de l'excellence entrepreneuriale AQINAC*, monsieur Christian Breton, a débuté la présentation, lundi soir dernier, des critères ayant mené à la sélection de l'entreprise *F. Ménard inc.* comme grande lauréate de cette première édition.

« Comptant maintenant plus de 800 employés, *F. Ménard inc.* ne cesse de se perfectionner en participant activement à divers groupes de recherche et en restant à l'affût des innovations technologiques. Elle fait aussi affaires avec plus de 150 familles associées en productions animales et plus de 500 producteurs régionaux au niveau des productions végétales, contribuant ainsi à stimuler l'économie agricole de sa région », ajoutait M. Breton à sa présentation.

Détentrice de l'accréditation HACCP depuis juin 2003, l'entreprise *F. Ménard inc.* offre à ses clients une garantie de qualité supérieure et d'innocuité de ses produits, et les exporte même à travers le monde, dans de nombreux pays tels les États-Unis, le Japon, la Russie, le Mexique, ainsi que plusieurs autres. Elle participe aussi à l'innovation dans le milieu de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En effet, afin de demeurer à la fine pointe de la technologie et de fournir à l'entreprise et à ses éleveurs associés des outils permettant de maximiser le rendement des investissements, tout en développant une meilleure approche face à la protection de l'environnement et au bien-être des animaux, elle possède son propre département de recherche et consacre annuellement, en collaboration avec divers groupes, dont certaines universités, près de 500 000 \$ en R&D.

Enfin, de par son engagement au sein de l'AQINAC et ses interventions publiques dans plusieurs dossiers liés à l'industrie agricole et l'agroalimentaire, l'entreprise *F. Ménard inc.* contribue, et de façon éloquente, à faire la promotion de la valeur entrepreneuriale dans le milieu agricole et de l'agroalimentaire. Elle contribue aussi, de façon efficace, à repenser le fonctionnement de l'industrie, pour assurer la pérennité des entreprises.

Après le dévoilement de l'entreprise lauréate par monsieur Marc Dion, sous-ministre en titre au *ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec*, le représentant de *F. Ménard inc.*, monsieur Luc Ménard, directeur de la production, a tenu à remercier l'AQINAC, bien sûr, et à dire que : « En cette période particulièrement difficile pour la production porcine, et en cette ère de resserrement des programmes d'appuis financiers par l'État, nous sommes peu habitués à la reconnaissance. C'est donc très agréable et surtout très apprécié d'être enfin reconnus pour les efforts d'entrepreneurship que nous déployons afin de contribuer au développement économique de notre région et de tout le secteur agricole et agroalimentaire québécois. »

Le Prix de l'excellence entrepreneuriale AQINAC

Les membres de l'AQINAC évoluent dans des entreprises de tailles et de modèles différents, toujours dans l'objectif de développer au Québec une industrie agricole et agroalimentaire compétitive et performante. Ce désir qu'ils ont de miser sur l'innovation et la performance fait d'eux des entrepreneurs constamment en quête d'excellence.

C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il a été décidé, à l'AQINAC, de s'engager activement dans cette voie de la valorisation et de la reconnaissance de l'excellence entrepreneuriale, en créant le ***Prix de l'excellence entrepreneuriale AQINAC***.

Ayant reçu des dossiers de candidatures de très grande qualité, les membres du jury ont eu, pour en arriver à la sélection de *F. Ménard inc.* en tant que lauréat 2010, à procéder par une analyse sérieuse et consciencieuse de chaque élément. Quatre critères ont fait l'objet d'une évaluation afin de déterminer le récipiendaire du prix :

- ▶ Être à l'écoute des besoins des consommateurs.
- ▶ Participer à l'innovation dans le milieu de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- ▶ Mettre en place différents moyens afin de viser la croissance économique, la compétitivité, la rentabilité et le rendement adéquat de l'entreprise.
- ▶ Faire preuve d'une éthique professionnelle exemplaire et être fidèle aux valeurs et à la mission de l'AQINAC.

Composition du jury

Pour cette première édition, le jury était composé de représentants des secteurs de l'alimentation animale et du financement agricole (banques et État), d'un représentant du ministère de l'agriculture québécois et d'une entreprise de vérification externe.

Encore une fois, l'AQINAC tient à féliciter les dirigeants et l'ensemble des employés de *F. Ménard inc.*, une entreprise familiale bien de chez nous, pour cette distinction toute méritée.

Pour des informations supplémentaires concernant le **Prix de l'excellence entrepreneuriale AQINAC** : www.aqinac.com/prixexcellence.

L'AQINAC regroupe plus de 200 membres, tous des joueurs clés de l'industrie agroalimentaire québécoise, principalement fabricants d'alimentation animale et/ou négociants en céréales. Elle œuvre, entre autres, à répondre aux exigences des consommateurs et de la société en matière de sécurité alimentaire, d'environnement, de qualité, de conditions d'élevage et de retombées économiques, en plus de contribuer, par son dynamisme, au développement de sa clientèle-producteur et de leurs productions, tout en faisant la promotion de l'industrie agroalimentaire moderne.

- 30 -

Source : Brigitte Guay, conseillère en communications et relations publiques, AQINAC
Téléphone : 450 583-5886 Cellulaire : 514 702-9658
Courriel : brigitte.guay@aqinac.com

VOIR PHOTO CI-APRÈS



- Dans l'ordre habituel, M. Luc Ménard, directeur de la production chez *F. Ménard inc.*, M. Marc Dion, sous-ministre en titre au MAPAQ (qui remettait le prix), et M. Christian Breton, président du jury 2010.